



Symposium 2023 : l'incapacité de travail
Mutualités Libres, Bruxelles
23/11/2023

À FAIRE - À NE PAS FAIRE

en matière de politique d'incapacité de travail

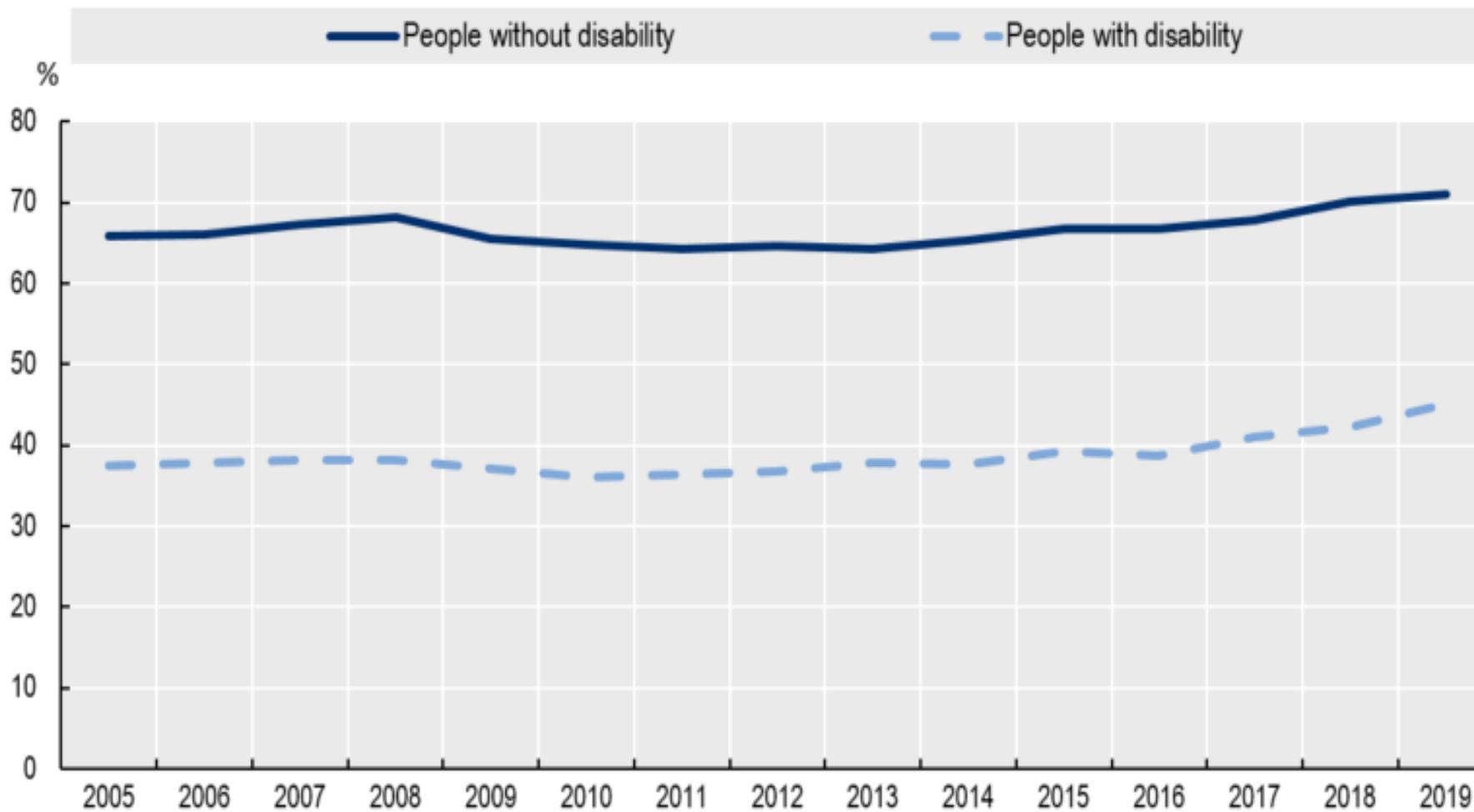
Leçons tirées de 20 ans de travaux de l'OCDE

Christopher Prinz
Senior Policy Analyst
Directorate for Employment, Labour and Social Affairs



Les taux d'emploi des personnes en incapacité se sont améliorés, mais le fossé en matière d'emploi ne s'est pas comblé

Taux d'emploi des personnes en incapacité ou non , moyenne de l'OCDE



71 %
Fossé en matière d'emploi des personnes en IT
45 %

Belgique

EPR : 33 % contre 65 %

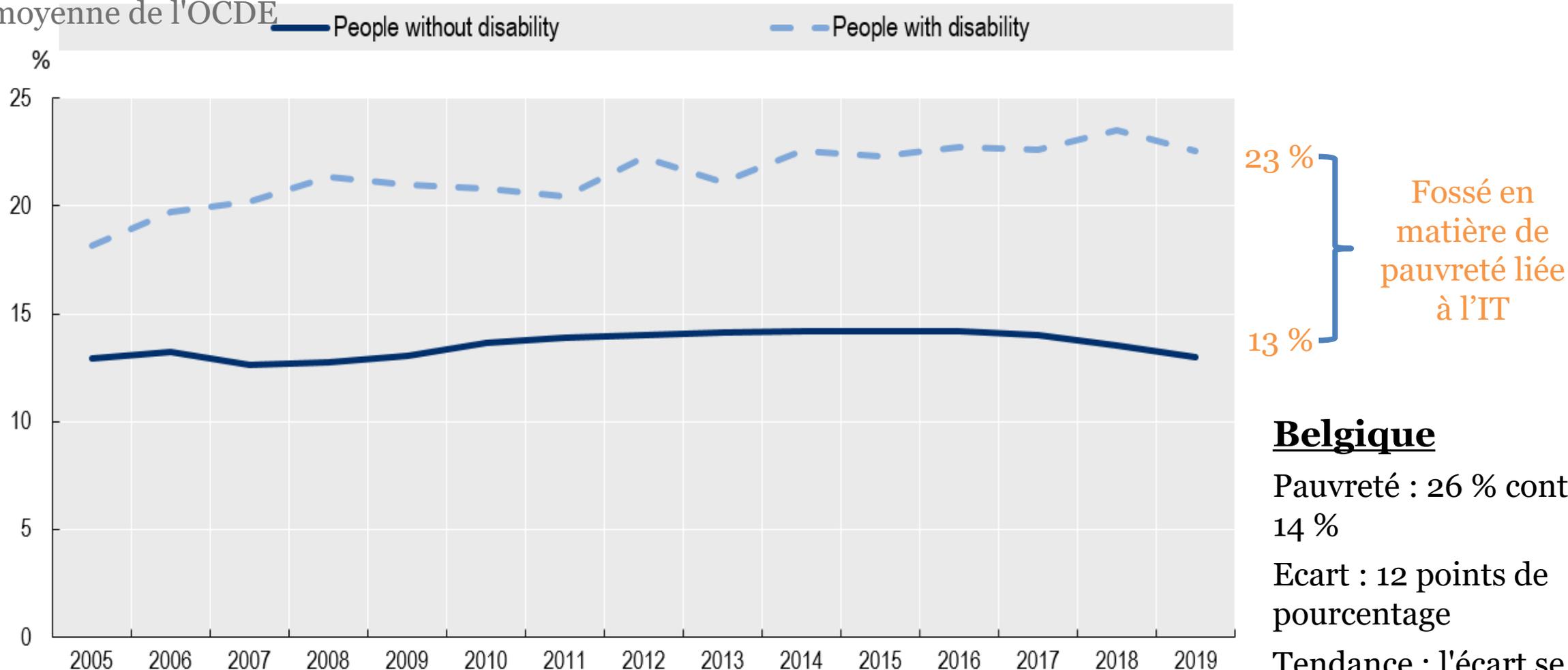
Écart : 32 points de pourcentage

Tendance : écart inchangé



L'écart de pauvreté lié à l'IT est important et plus élevé aujourd'hui (= avant Covid) qu'il ne l'était il y a 15 ans

Part des personnes en incapacité ou non dont le revenu du ménage est inférieur à 60 % du revenu médian, moyenne de l'OCDE

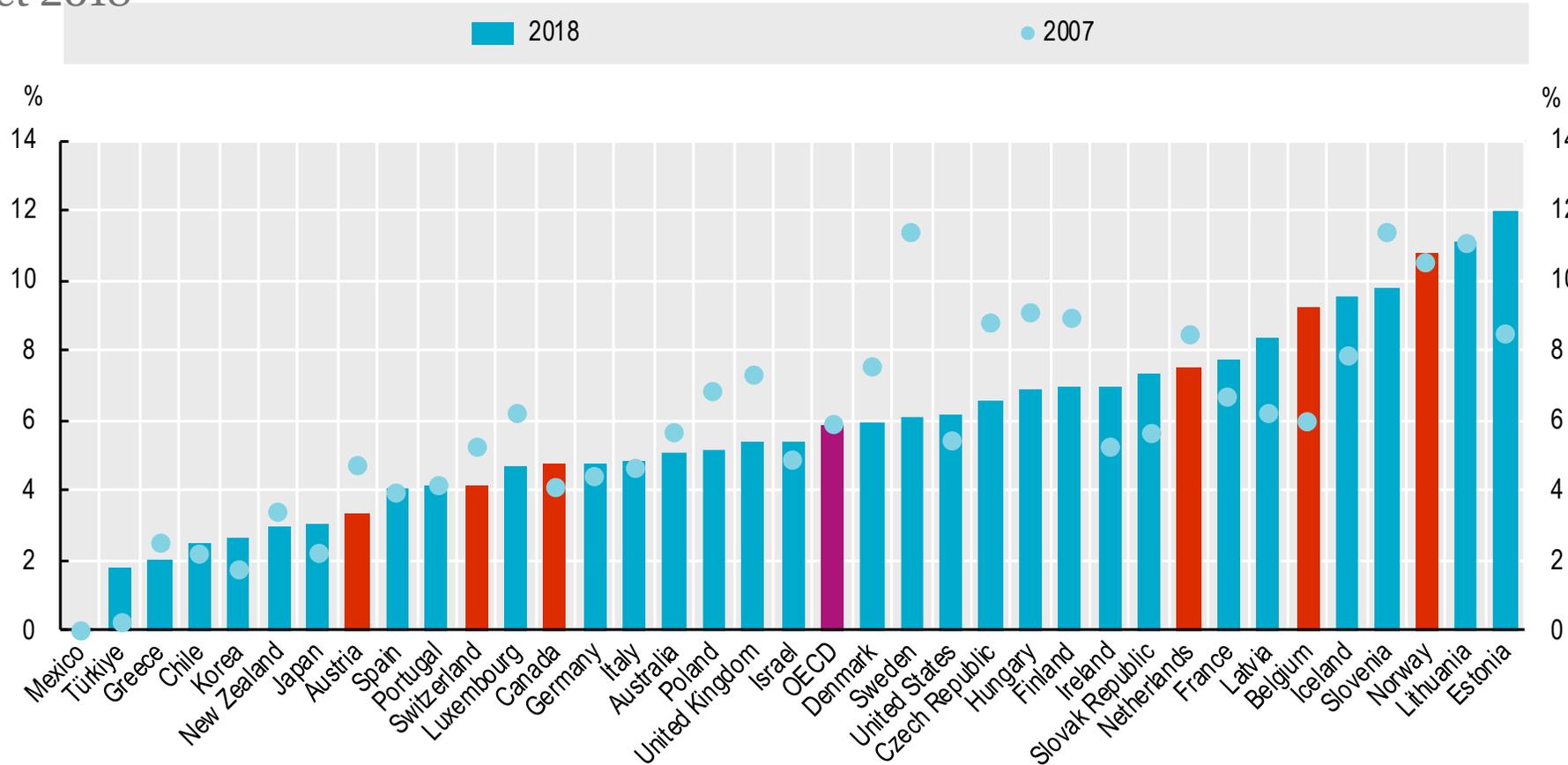


Source : ACS, CASEN, CIS, ENIGH, EU-SILC, HILDA, KLIPS.



Les taux de paiement d'indemnités d'incapacité varient considérablement ; la Belgique se situe désormais dans le top 6

Part de la population en âge de travailler recevant une indemnité d'incapacité en 2007 et 2018



Source : Base de données SOC-R (dépenses sociales) de l'OCDE

- A peu près autant de pays de l'OCDE dont les taux augmentent ou diminuent
- Baisses importantes dans certains pays européens (transfert vers d'autres allocations ?)
- De tous les pays de l'OCDE, c'est la Belgique qui a connu l'augmentation la plus rapide au cours de la dernière décennie



Leçon 1 : Il est pratiquement impossible de sortir du système les gens qui reçoivent une indemnité d'IT

Triste réalité qui a plusieurs conséquences :

- Mettre l'accent sur l'intervention précoce pour prévenir les demandes d'indemnités d'incapacité
- Réexaminer l'âge minimum auquel une indemnité d'incapacité peut être demandée
- Proposer des paiements indépendamment du statut d'emploi de la personne
- Octroyer des indemnités temporaires n'est pas d'une grande utilité
- Peut-être permettre aux personnes bénéficiant d'indemnités d'incapacité de travailler sans aucune restriction



Leçon 2 : Il est très difficile d'évaluer avec précision qui peut et qui ne peut pas travailler

- L'évaluation de l'incapacité est généralement utilisée pour déterminer si des indemnités peuvent être octroyées
- L'accent mis sur le fonctionnement (ICF) est primordial pour une évaluation précise
- Il est difficile d'évaluer avec précision la capacité de travail ou de gain
- Une réévaluation semble nécessaire - mais est-ce que cela changera quelque chose ?
- Alternative : évaluation des coûts et des besoins uniquement (voir les plans actuels du Royaume-Uni)



Leçon 3 : Les coûts des indemnités d'incapacité sont essentiels mais peu répandus

- Les indemnités spéciales d'incapacité de travail posent problème car elles sont souvent plus généreuses et sans conditions d'octroi
- Les indemnités couvrant les coûts de l'incapacité sont beaucoup plus équitables, n'entravent pas l'emploi et sont donc beaucoup plus susceptibles d'aider les gens à sortir de la pauvreté
- Les pays appliquent toutes sortes d'allocations en fonction des circonstances ; il n'y a pas de justification réelle pour qu'elles soient différentes
- L'OCDE plaide depuis longtemps en faveur d'une indemnité unique pour les personnes en âge de travailler, associée à une indemnité conséquente pour les coûts de l'incapacité



Leçon 4 : L'intervention précoce est la mesure la plus importante en matière de politique d'incapacité

- La plupart des incapacités débutent à un âge avancé : il faut maintenir les personnes au travail et prévenir leur sortie du marché du travail et les demandes d'indemnités d'incapacité
- « Précoce », ça veut dire quand ?
Intervention dans les 5-6 mois suivant le congé de maladie
- Les indemnités de maladie sont l'instrument le plus important de la politique en matière d'incapacité ; par conséquent, pour la Belgique, ce sont les mutualités qui peuvent faire la plus grande différence
- Les employeurs ont un rôle clé à jouer dans la gestion de la maladie et du retour au travail
- La politique doit trouver des moyens d'impliquer les médecins dans le processus de retour au travail



Leçon 5 : L'intégration de l'incapacité dans toutes les politiques et pratiques est indispensable

- Avons-nous besoin de politiques spécifiques menées par des institutions spécifiques pour des personnes spécifiques ?
Nécessité de trouver un juste équilibre entre l'aide spéciale et l'aide générale
- Les institutions traditionnelles doivent (1) être compétentes en matière d'incapacité, (2) apporter leur soutien aux personnes en incapacité comme à toutes les autres, et (3) en être tenues responsables
- Les institutions traditionnelles critiques sont les services pour l'emploi, les établissements d'enseignement et de formation continue, et les autorités chargées de la protection sociale
- Un marché du travail solide est le meilleur indicateur d'un taux d'emploi élevé chez les personnes en incapacité => une politique générale pour le marché du travail est essentielle

MERCI

 @OCDE_Social

 Christopher.Prinz@oecd.org

 <https://oecd.org/newsletters>

 <https://oecd.org/els>

